

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 Janvier 2023**

**Date de convocation : 19 Janvier 2023**

**Lieu et heure de la réunion** : la réunion s'est tenue dans la salle du RDC de la mairie de MARSON à 20h30

**Présents** : Noël VOISIN DIT LACROIX, Karine MUSART, Katia DAUTELLE, Gérard HERMANT, Annie WILK, Danièle MICHEL, Reine LE LUEL, Frédéric BOITEUX, Jérôme MALLET, Jean-Philippe LEVEQUE.

**Absents excusés** : Anne-Françoise VALLERY qui a donné pouvoir à Noël VOISIN DIT LACROIX

**Secrétaire de séance** : Annie WILK

**1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 20 Décembre 2022**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et pouvoir, valide le compte rendu.

**2) DLB n° 01012023 : Avis du conseil concernant le projet « Parc éolien de la Vallée de la Craie » sur le territoire des communes de Marson, Pogy et Vésigneul-sur-Marne**

Monsieur le Maire rappelle le contenu du projet, qui comporte une seule éolienne en limite de territoire, à plus d'un 1,5 km des premières habitations

L'enquête publique est en cours et se terminera le 9 février 2023

Remarque d'un conseiller : l'implantation de ce parc peut avoir un impact négatif sur le projet de « WEB Energie du Vent » et la commune pourrait percevoir moins de redevance.

Monsieur le Maire ne peut pas répondre à cette question, le projet WEB est en cours, l'entreprise a déposé un recours au tribunal administratif en contestant la règle des 10km d'un édifice classé (ND de l'Epine).

Monsieur le Maire demande à chaque conseiller de se prononcer sur le projet sachant que le village de Vésigneul serait favorable et que Pogy serait défavorable.

Résultat du vote :

Contre :1

Abstention :4

Pour : 6

Par ce vote, le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet éolien.

**3) DLB n° 01022023 : Ouverture de crédits pour dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023**

Dans l'attente du budget 2023 et afin de permettre le lancement et le paiement des premiers travaux en investissement, il est possible de délibérer pour autoriser les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des engagements de l'année précédente

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et pouvoir, approuve cette décision.

**4) DLB n° 01032023 : Remboursement de frais à Mme Danièle MICHEL**

Madame Michel a avancé 80,66€ de fournitures pour la cérémonie des vœux

Le conseil municipal à l'unanimité des présents et pouvoir approuve le remboursement de ces frais.

**5) DLB n° 01042023 : Remboursement de frais à Mr Noël VOISIN DIT LACROIX**

Monsieur Noël VOISIN DIT LACROIX a avancé 19,90€ en achat de matériel divers.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et pouvoir, approuve le remboursement de ces frais.

## 6) Crise énergétique : recherche d'économies

Monsieur le Maire informe les élus de l'avis d'augmentation du prix du KW.

L'augmentation est de 43% pour les puissances inférieures à 36KVA et 58% pour les puissances égales ou supérieures à 36KVA

Cependant, vu la taille et le budget de la commune elle peut bénéficier du bouclier énergétique.

La demande a été faite

Suivant le résultat, Monsieur le Maire évoque la possibilité de réduire l'éclairage public, ne voyant pas d'autre point où faire des économies

Ce point sera revu si le bouclier énergétique ne fonctionne pas.

## 7) Questions et informations diverses

### - Ruelle des Bas :

Monsieur le Maire informe le conseil qu'un arrêté sera pris pour interdire cette voie aux véhicules d'un tonnage supérieur à 3,5 Tonnes

### - Vœux de la commune - bilan :

Une petite soixantaine de participants.

### - Dératisation :

La CAMDA est passée chez 2 particuliers ainsi que sur Lichaux

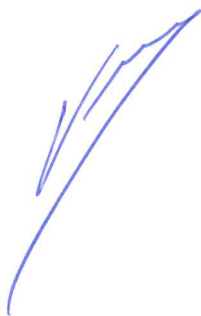
La commune dispose d'un stock de sachets raticides à disposition de la population.

### - Achat d'une tondeuse -broyeuse :

Un projet d'achat avec les communes de Coupéville et Francheville est à l'étude. Cet engin permettrait d'entretenir les bords de routes. Cet achat, d'une valeur d'environ 15000€ TTC, ne se fera qu'en commun sinon il ne se fera pas.

Prochain conseil : Mardi 7 Mars 2023

Le Maire,  
Noël VOISIN DIT LACROIX



La secrétaire de séance,  
Annie WILK

